

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°65/2022

OBJET : Finances : Dotation cantonale 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 05 du mois de juillet à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 juin 2022

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Véronique MINISCLOUX

ABSENTS REPRESENTES : Xavier JARJANETTE par Sophie ESPOSITO, Thierry VISSIAN par Martine DUNOYER DE SEGONZAC, Vanessa BEAUJAUD par Robert NARDELLI, Michaël TRUCCHI par Romain BIANCHI, Nathalie DIGANI par Serge DIGANI, Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Kathy NICOLAS, Maëva THOMMERET par Véronique MINISCLOUX

ABSENTS : Gracienne DODAIN, Sandrine GUGLIELMINO, Stephen VIALE, Philippe JANIN

Secrétaire de séance : Jean QUENCEZ

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2334-42,

Vu l'article 157 de la loi de finances

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Monsieur le Maire propose donc de réaliser ces travaux dans le cadre de la dotation cantonale 2022 pour un montant de 97 107 € HT

Ces opérations concernent :

- | | |
|--|-------------|
| 1/La réalisation d'enrobés de la cour maternelle et élémentaire de l'Ecole Pierre Cauvin : | 60 821 € HT |
| 2/ La réalisation d'un bi couche autour du stade de La Condamine : | 12 436 € HT |
| 3/ L'aménagement de l'édification du préau école Pierre Cauvin | 23 850 € HT |

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le programme des travaux présentés
- Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :
Coût estimatif des Travaux HT : 97 107 €
Subvention Départementale : 66 500 €
Part Communale : 30 607 €
- Autoriser la réalisation de l'opération
- Décide de solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre de la dotation cantonale 2022 à hauteur de 80%

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Votants : 23 Absents représentés : 7 Absents : 4 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 23

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Robert NARDELLI, Maire de DRAP

